## Examen professionnel fédéral Spécialiste de l'accompagnement des personnes en situation de handicap

## Guide pour l'analyse d'un cas, oral (position 3)

C'est notamment dans les situations difficiles que les spécialistes de l'aide aux personnes ayant des problèmes de santé sont amenés à travailler en collaboration avec d'autres professionnels. Un entretien individuel avec un professionnel est au centre de la première phase du programme.

Le but de l'entretien est de comprendre et d'analyser la situation sous différents angles. Les candidats font part de leurs connaissances, réagissent aux questions des participants à la discussion et améliorent leurs idées.

Les candidats définissent des objectifs. Ils formulent des hypothèses et définissent des possibilités d'action variées, afin d'optimiser ou de réduire les risques. Il est tenu compte de l'inclusion de la personne concernée, de ses capacités et de ses ressources. Enfin, le candidat choisit ses options d'action préférées et les justifie.

Un rapporteur de cas apporte une brève description du cas et de courts extraits de films. Un modérateur anime la discussion.

1	Env. 5 min.	Le modérateur accueille les participants et leur présente le cadre. Le rapporteur de cas présente le cas et présente la situation initiale par écrit. Une première question est posée.	
2	Env. 3 - 5 min.	De courts extraits de films sont utilisés pour montrer aux candidats une ou plusieurs situations difficiles.	
3	Env. 5 min.	Tâche 1 Les candidats se préparent à l'entretien professionnel de groupe. Ils préparent des questions de compréhension sur le cas.	
4	Env. 50-60 min.	Tâche 2 Discussion approfondie dans le groupe Les candidats partagent leurs propres réflexions avec le groupe et répondent aux réflexions des autres participants à la discussion.	Discussion approfondie avec 3-5 candidats, animée par le modérateur

Prüfungssekretariat BP Begleitspezialist/-in, c/o bfb Büro für Bildungsfragen, Bahnhofstrasse 20, 8800 Thalwil Tel: 043 3883 400 I Mail: info@berufspruefungs-beeintraechtigung.ch

		<ul> <li>Étapes de la discussion :</li> <li>Questions de compréhension sur le cas et le questionnement.</li> <li>Formulation des hypothèses : Quelles explications spécialisées les candidats voient-ils dans cette situation ? Quelles connaissances spécialisées peuvent être utilisées pour expliquer le problème ?</li> <li>Élaborer différents plans d'action possibles.</li> <li>Ils sont liés (dans la mesure du possible) aux hypothèses.</li> </ul>	
5	Env. 5 min.	Tâche 3  Quelles seraient maintenant les options d'action prioritaires du candidat ? Le candidat prépare une déclaration individuelle, avec justifications, et note les mots clés sur des cartes.	Travail individuel
6	Env. 10 min.	Tâche 4 Le candidat présente son option d'action prioritaire. Il motive sa décision L'ordre des candidats est tiré au sort	Présentation en séance plénière
7	Env. 80-90 min.	Temps total	

	Critère						
Que	npréhension de la situation - estionnements - Capacité d'argumentation e dialogue	0	1	2	3	4	
1	Compréhension de la situation, questionnements Le candidat  • participe à la discussion  • communique de manière claire et compréhensible  • pose des questions compréhensibles  • argumente de manière professionnelle  • donne des explications cohérentes s'exprime dans un langage technique						
2	Flexibilité et capacité de dialogue Le candidat  • se réfère aux points de vue des autres participants  • pose des questions.  • reprend les arguments des autres  • les enrichit de ses propres idées reprend les idées de manière critique, les développe,						
	Critère						
FOII	nuler des hypothèses compréhensibles	0	1	2	3	4	
3	Le candidat formule des hypothèses sur :  • les conditions spatiales / représentationnelles (mobilier, objets, disposition).  • la conception de l'environnement • les contributions d'escalade • les contributions de désescalade • la communication • (pour 4 points, au moins 2 hypothèses par candidat doivent être nommées)						
4	Le candidat justifie ses déclarations par des arguments professionnels et						

	compréhensibles et/ou des modèles théoriques.						
Crit	ère						
	eloppement des possibilités	Points doubles					
Des	otimisation actions justifiées et compréhensibles d'un at de vue professionnel qui permettent de tenir / d'améliorer la situation.	0	1	2	3	4	
5	Approches d'action qui contribuent à l'optimisation à court / moyen / long terme :  Le candidat  • fait des déclarations sur les facteurs d'escalade et de désescalade, respectivement  - pour la personne prise en charge  - pour le professionnel  • souligne les contributions des participants  • fait des déclarations sur des conditions objectives (équipement, objets, arrangement)  • fait des déclarations sur le support de communication						
Critère Des idées / propositions professionnellement justifiées et compréhensibles qui permettent / soutiennent l'inclusion de la personne atteinte de handicap.		0	1	2	3	4	
6	Le candidat nomme les facteurs qui favorisent le développement,  par exemple :  Encourager la personne handicapée à exprimer ses préoccupations  Les besoins de la personne accompagnée  Les intérêts de la personne accompagnée  Permettre l'inclusion  Favoriser l'efficacité personnelle						

	Élargir les possibilités communicatives, sociales et émotionnelles						
Critère Justifier et défendre les lignes d'action préférées		F	oint	s do	uble	s	
		0	1	2	3	4	
7	Le candidat présente sa <b>ligne d'action</b> préférée de manière compréhensible et argumente de manière professionnelle et claire.						

Points	Note
35 - 36	6
31 - 34	5.5
27 - 30	5
24 - 26	4.5
20 - 23	4
17 - 19	3.5
13 - 16	3
9 - 12	2.5
6 - 8	2
2 - 5	1.5
0 - 1	1